



Mise en lumière

Plongée au cœur du métier de gardien

Retrouvez-les dans nos bureaux de proximité ou lors des permanences en loge.

Nos points d'accueil





Accueil, entretien, suivi des réparations, surveillance et accompagnement des locataires... Nos gardiens sont au centre de la vie des résidences.

Découvrez leur rôle essentiel à Gennevilliers Habitat en vidéo.

 \square

Actualité

OPS & SLS : deux enquêtes nationales obligatoires

Gennevilliers Habitat réalise actuellement deux enquêtes réglementaires :

- OPS (Occupation du Parc Social) : tous les locataires sont concernés. Cette enquête permet de mettre à jour les données sur les occupants du parc social, transmises à l'État afin d'adapter les politiques publiques.
- SLS (Supplément de Loyer de Solidarité) : seuls certains locataires sont concernés. Elle sert à vérifier si un supplément de loyer s'applique, en fonction des revenus et de la composition du foyer.

Les modalités de réponse sont envoyées par courrier et par e-mail. Les locataires concernés par les enquêtes SLS et OPS n'auront qu'un seul formulaire à compléter.

Vous avez jusqu'au 13 octobre pour y répondre en ligne ou par courrier.

Passé ce délai, des pénalités légales seront appliquées.







Le cabinet médical Gabriel-Péri déménage... au rez-de-chaussée!

Depuis le 23 juin, le Dr Nadine Lenoir-Debru reçoit ses patients dans des locaux plus spacieux, lumineux et accessibles depuis la rue, toujours au 155 avenue Gabriel Péri à Gennevilliers.

Associée au Dr Kit-King Wu depuis 2019, le Dr Lenoir-Debru accueillera un nouveau médecin d'ici fin 2025. Une infirmière du réseau Asalée intervient deux demi-journées par semaine, et un interne en formation complète l'équipe.

 $\it w$ Les patients sont ravis. Le cadre est plus agréable, tout est plus fluide et pratique. $\it w$

Dr Lenoir-Debru.

Lire plus





Axeo Services, pour faciliter le quotidien aux Grésillons



Gennevilliers Habitat accompagne l'arrivée d'Axeo Services, filiale du groupe La Poste, au cœur du quartier des Grésillons. Cette entreprise de services à la personne propose un accompagnement complet : ménage, bricolage, jardinage, garde d'enfants... Toutes les prestations sont éligibles à un crédit d'impôt de 50 %.

Lire plus



Question de locataires

Quand le chauffage sera-t-il remis dans mon appartement ?



La remise en service du chauffage est prévue courant octobre, mais la date exacte dépendra des conditions météo. Les prévisions à 14 jours sont analysées, en tenant compte des températures minimales et maximales, de l'ensoleillement, de la pluie et du vent.



Conseils pratiques

Bien réagir en cas de dégât des eaux

- Localisez la fuite. Si celle-ci provient de votre logement, coupez l'eau.
- Prévenez vos voisins et assurez-vous de ne pas avoir causé de dégâts dans leur logement.
- Signalez votre dégât des eaux auprès de votre gardien.
- Que vous soyez responsable ou victime du sinistre, vous devez remplir un constat amiable de dégât des eaux et en adresser un exemplaire à votre assureur et à Gennevilliers Habitat.



Bon à savoir :

Vous devez déclarer votre dégât des eaux auprès de votre assurance habitation dans un délai maximum de 5 jours

ouvrés.



Votre assureur peut décider de faire passer un expert chez vous, laissez en l'état votre logement jusqu'au passage de l'expert de votre compagnie d'assurance ou prenez des photos.





Inscriptions sur les listes électorales

Les élections municipales auront lieu en mars 2026. Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de Gennevilliers. Si vous venez d'emménager, si vous avez changé d'adresse ou si vous n'étiez pas encore inscrit, pensez à effectuer cette démarche dès maintenant.

Plus d'infos sur ville-gennevilliers.fr



A (re)voir : Les podcasts de GH



À travers cette série de quatre podcasts, Sofia Manseri, présidente de Gennevilliers Habitat, et Khaled Benadouda, directeur général, prennent la parole pour partager leur vision du logement social, exposer les enjeux locaux et détailler les actions concrètes mises en œuvre pour garantir le confort et le bien-être des locataires.









Le centre relation locataire à votre écoute du lundi au vendredi de 8 h à 18 h au 01 46 85 88 88





Crédit photo : Lionel Pages - Se désabonner